24eme Annee — No 213—Edition quotidienne—3eme annee — Mercredi 18 Fevrier 1880

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

FRANCE

Paris, 21 janvier 1880.

M. Gambetta ne préside pas la séance, et M. Camille Sée occupe la tribune où il pérore des lycées pour les filles. C'est un entêté. M. Brisson, qui préside, explique que la position de l'orateur est intéressante. Auteur de la proposition et rapporteur de la commission, il a été, sur les observations du ministré auxquelles s'est rallié M. Bert, abandonné par la commission. Le ministre ne veut pas du cadeau que lui propose M. Camille Sée. M. J. Ferry, chargé de l'éducation des garçons de la France et aspirant à ce monopole, veut bien entreprendre encore l'éducation des filles, mais en partie seulement ; et il hésite et recule devant la responsabilité qu'apporterait au ministère la direction et fondation des internats de jeunes filles. Il se croit assez fort pour corrompre la France à l'aide des externats ; la commission tout entière s'est rangée de son avis. M. Camille Sée s'obstine. Il explique que la création des externats de l'Etat n'empêchera pas les couvents de subsister, et que l'expérience des externats, déjà tentée par M. Duruy, n'a pas eu de grands résultats et n'a pas détruit les grands ni les petits établissements d'éducation pour les filles tenus par des religieuses.

Malgré les passions auxquelles il fait appel, malgré la situation intéressante que rappelle de temps en temps M. Brisson, les députés s'obstinent aussi à ne pas écouter M. Sée. Il a beau donner de la voix, tantôt de la grosse et tantôt de la flûtée, les conversations particulières montent de toutes parts si hautes et si bruyantes, que M. le président a besoin d'aviser les secrétaires de ne pas se tromper, et de ne pas prendre pour voix de la tribune et insérer à l'*Officiel* les paroles que tout le monde entend. M. Sée est imperturbable. Il dégoise des chiffres. M. Bardoux lui vient répondre. L'ancien ministre a parlé raisonnablement ; il a fort judicieusement critiqué, non pas seulement les internats obligatoires que rêve M. Sée, mais les internats facultatifs que la commission et le ministre acceptent.

M. Bardoux a même été éloquent. Le faible ou plutôt le fort de son argumentation est que tout ce qu'il dit de l'éducation des filles, qu'il faut laisser à la mère, s'applique fort justement à l'éducation des garçons que l'université enlève à la famille. La famille doit élever ses enfants. C'est le précepte de Dieu, qui est aussi fort et aussi solide que celui de Fénelon relatif aux filles et aux mères. La discipline de caserne dont Napoléon a doté son université, ne supplée pas aux affections du cœur. Le tambour a pu remplacer la cloche. La cloche des monastères a des notes et fait entendre une musique où le tambour ne peut atteindre. Le monastère, le couvent, le sacerdoce atteignent jusqu'aux âmes. C'est pourquoi le prêtre et le moine sont de vrais et sincères artisans de l'éducation : ils savent pour cette grande œuvre s'associer à la famille que méconnaissent et rejettent même la caserne et la discipline militaire.

M. Bardoux a, sans le vouloir, indiqué fort nettement ces distinctions et démontré comment l'intérêt social tout entier est touché par l'éducation religieuse, aussi nécessaire aux garçons qu'aux filles. Il a rappelé que Napoléon en créant l'Université lui avait imposé le célibat. Mais toutes ces considérations étaient superflues. Le siège de la Chambre était fait. Après les éloquentes observations de M. Keller, celles de M. Bardoux auxquelles la droite a souvent applaudi, étaient pour faire réfléchir. La Chambre n'a pas voulu réfléchir. Si M. Jules Ferry n'avait pas été si modéré, s'il avait demandé pour les filles des internats obligatoires, on les lui eût votés. Qui gêne la Chambre et sa passion furieuse ? Le ministre de l'instruction publique aura des internats où l'enseignement religieux sera donné dans les conditions qu'on sait ; il aura des internats tout analogues quand les conseils municipaux en voudront et se seront entendus à ce sujet avec le ministre. M. Jules Ferry estime que cela lui suffit pour doter largement la France de jeunes filles assez éclairées pour borner leurs vœux légitimes au mariage civil. L'Etat payera des bourses pour concourir à cette magnifique besogne.

Chemin faisant, la Chambre a été saisie de deux projets, l'un pour rendre l'enseignement primaire obligatoire, et l'autre pour le rendre gratuit dans les écoles publiques. M. Jules Ferry a remarqué qu'un projet étant déjà déposé sur l'abolition des lettres d'obédience allait rendre cet enseignement tout à fait laïque, et que le programme de la république sur l'enseignement primaire allait ainsi aboutir. M. Paul Bert, auteur d'un projet sur l'enseignement primaire, a cru devoir faire des réserves sur les propositions ministérielles. Toutefois, il y a lieu de croire que ces deux ennemis de la foi du bon peuple de France sauront s'entendre et combineront leurs efforts pour faire la nuit dans les âmes.

Entre temps, M. le ministre de la justice a déposé un projet de loi sur la réduction de la magistrature. La droite a manifesté le désir de connaître cette grande œuvre, et M. de Marcère en a demandé le renvoi aux bureaux. M. le garde des sceaux avait stigmatisé son travail à l'avance et en avait marqué l'esprit en demandant qu'il fût renvoyé à la commission chargée d'examiner la proposition de M. Boysset, et M. Boysset a donné un baiser d'adoption à l'enfant de M. Cazot en s'associant au vœu du ministre : la Chambre a comblé leurs désirs. Elle est charmante la Chambre et délicieuse... hormis pour le contribuable, qui saura ce que lui coûteront, écus sonnants, tous ces projets de gratuité et d'obligation, sans parler des ténèbres et des convoitises épaissies et nourries par l'enseignement laïque, déchaînées par la réduction et la soumission de la magistrature.

Ainsi, pourquoi prendre des précautions avec une telle Chambre ? pourquoi lui tendre des pièges et essayer avec elle d'artifices ? Il faut de l'argent au ministre de l'instruction. Qui oserait lui en refuser ? Chacun s'empresse à gonfler le budget de l'instruction publique ; et tout l'effort de la République se concentre à détruire tout ce qui peut servir au véritable enseignement populaire. Quand tout le monde est d'accord et que chacun sait les résistances vaines, à quoi bon s'affubler d'allures hypocrites ? Les animaux malfaisants veulent leur bien premièrement, puis le mal d'autrui. C'est le fabuliste qui le dit, et le fabuliste est un profond philosophe. Le bien du ministère de l'instruction, c'est l'argent ; le mal d'autrui qu'il vise encore, c'est le dommage porté à l'Eglise, l'inquiétude jetée dans tous dévouements employés au soulagement du peuple et à l'honneur de la patrie.

MM. Lockroy, Bert et Parent ont proposé de doter ~~le~~ ministère de l'instruction d'une caisse des bâtiments, dotée de 200 millions à prendre sur les propriétés de l'Etat. Cette rédaction vague offense M. Lorois à bon droit. Les propriétés de l'Etat sur lesquelles se doivent prélever les 200 millions que M. le ministre accepte,—car c'est un homme à tout accepter,—ces propriétés de l'Etat sont à vendre depuis longtemps et ne trouvent point acquéreurs, dit M. Lorois. Ce sont, au dire des auteurs du projet, des parcelles de terrain et des excédants de largeur sur les routes. Ces propriétés trouveront-elles acquéreurs lorsqu'elles seront destinées à procurer 200 millions au ministre de l'instruction publique ? Non, dit M. Lorois. Aussi les auteurs de la proposition visent-ils les forêts, et leur proposition le dit. M. Lorois cite la page et la ligne.

M. le ministre de l'instruction proteste contre la destruction des forêts. Il n'en veut pas ; il tirera de l'argent d'ailleurs. D'où ? Le projet s'amincit et se diminue à mesure qu'on l'examine. C'est la peau de Balzac. Ce ne sont pas les désirs, ce sont les questions qui le réduisent. Trouvera-t-on les 200 millions ? Le ministre n'en sait rien, bien que la commission estime qu'il y ait plus de 4 milliards à réaliser ? Ce n'est pas une proposition formelle d'ailleurs, c'est une enquête, c'est un examen qu'on demande. Le projet recule et s'atténue toujours. Qui a parlé de cathédrales ? Est-ce un mot dit par hasard ? Est-ce un zéphir qui l'apporte ? Est-ce un écho qui le redit ? Qu'y a-t-il ? M. Lockroy se charge de l'expliquer. Les 200 millions visés doivent être demandés au clergé ! On n'en veut pas aux cathédrales, bien que le nom en ait été prononcé, mais on s'adressera à quelques annexes des cathédrales, même à des maisons annexes des paroisses servant de presbytères, de maîtrises ou de petits séminaires, enfin à certains édifices de l'Etat mis à la disposition de quelques congrégations religieuses. Ces congrégations sans doute rendent des services à l'Etat et la jouissance qui leur est abandonnée pour n'être pas acquittée en argent monnayé n'est pas tout à fait gratuite.

M. Lockrok est heureux, il faut le dire, de rejeter le masque d'hypocrisie que sa proposition avait revêtu. Il signale particulièrement la congrégation des lazaristes. Il est tout fier de son ignorance crasse de boulevardier qui met le cœur de la France entre l'Ambigu et l'Athénée, et répond à une observation venue de la droite par un geste et une grimace de Bobôche, en affirmant qu'il ne connaît pas le lien qui relie les filles de la Charité à la congrégation de Saint-Lazare. Cela établit que M. Lockroy ne sait pas l'histoire de France, celle du dix-septième siècle, et que cet ami du peuple ignore le nom de S. Vincent de Paul.

Enfin il est bien établi que les 200 millions demandés par le ministre de l'instruction publique doivent être pris en partie sur le clergé, et la Chambre qui ignore, tout aussi bien que M. Lockroy d'ailleurs, les services que les lazaristes rendent à la France en Orient, non seulement en Asie, mais en Europe, même, notamment à Constantinople, la Chambre a voté ces 200 millions. Pour son honneur et son patriotisme, j'aurais autant aimé qu'elle eut voté en pleine ignorance de cause.

Tout va bien d'ailleurs, et les affaires de la Commune se préparent. M. Barodet a proposé le rétablissement de la mairie unique de Lyon.

Il y a eu, à la fin de la séance, sur une proposition judicieuse de M. Le Faure, un débat fort confus où M. Langlois s'est bruyamment, et non sans raison, opposé au droit d'initiative personnelle des députés. M. Langlois avait bien quelque raison. Mais pourquoi a-t-il si drôlatiquement raison ? et pourquoi a-t-il si tardivement raison ? L'absence de M. le ministre de la guerre a contribué à rendre la discussion confuse. Chacun en appelait à son avis. On a rappelé le délibéré de son opinion sur les aumôniers. M. le général Farre, à propos des capitaines, aurait-il moins de décision ? Il ne s'agissait d'ailleurs que de prendre en considération la proposition de *monter* ces officiers. Tout le monde paraissait d'accord sur l'utilité de la proposition. L'opportunité faisait doute, et avant de prendre en considération le projet, M. Langlois aurait voulu avoir le sentiment de M. Farre. On a passé outre ; et la Chambre a pris en considération la proposition de M. De Faure qui l'avait soutenue d'ailleurs en fort bons termes.

LÉON AUBINEAU.

Paris, 21 janvier.

Nous avons pris la rude peine de lire dans le *Journal officiel* la reproduction *in extenso* du discours de M. Camille Sée sur l'enseignement des filles. C'est l'œuvre d'un esprit haineux et obtus ; la brutalité méchante s'y allie partout à l'ignorance. Non-seulement M. Sée, qui dogmatise sur l'éducation des couvents, n'en connaît rien, mais il paraît ne pas mieux connaître les résultats que les doctrines qu'il veut imposer ont produits.

La femme instruite à la façon de ce législateur et devenue libre-penseuse n'est pas une nouveauté. Elle est connue, elle a marqué dans les lettres ; le 18ème siècle et celui-ci l'ont vue à l'œuvre ; elle a toujours été ou drôlesse, écervelée, ou furieuse, mais c'est la drôlesse qui l'a emporté, et de beaucoup.

Cette savante Emélie, qui se partageait, pour le moins entre son marquis, Voltaire et Saint-Lambert, a été le type de la femme philosophe. Si dans son enfance la religion l'avait effleurée, elle en était, dès sa jeunesse, revenue. Il y en eut d'autres de son genre à cette époque. Toutes se piquaient à bon droit de penser librement, toutes aussi agissaient malhonnêtement. La Révolution mit en vue plusieus dames de même école.

Est-ce que MM. Camille Sée et Deschanel, s'il sont célibataires, épouseraient volontiers une imitatrice de ces effrontées ? S'ils sont mariés et s'ils ont des enfants, leur confieraient-ils l'éducation des filles ?

De nos jours, ils ont connu diverses femmes de lettres éclairées des lumières qu'ils veulent répandre, et qu'elles s'efforçaient elles-mêmes de propager par le conseil et l'exemple. Verraient-ils le type de la mère, de l'épouse, de la fille, de la sœur ? Si la célébrité de ces bas-bleus les éblouit, qu'ils se rappellent les conséquences pratiques de leur enseignement. Certes, toutes celles qui sortiraient des nouvelles écoles n'auraient pas le talent littéraire de ces modèles ; mais il leur serait facile, ayant leurs doctrines, d'avoir aussi leurs pratiques. On ne comprendrait pas qu'elles en aient d'autres. De la libre-pensée à l'action trop libre, sutout en matière de *papillonne*, comme disaient le fourièristes, il est rare pour les hommes [illegible] pour les femmes qu'il y ait loin. S'il y a des exceptions, là aussi, selon l'usage elles confirment la règle, et on aurait tort d'y compter.

Dans tous les cas, les législateurs de la majorité auraient mauvaise grâce à bannir des colléges féminins les doctrines du libre-amour. Pourquoi et comment refuseraient-ils aux femmes qu'ils veulent instruire et former à leur image les libertés de mœurs dont ils font depuis longtemps les droits de l'homme ? Qu'ils soient mariés ou célibataires, ils n'admettent pas l'obligation de la chasteté, ils seraient même humiliés qu'on les crût chastes, et, volontiers, ils s'amusent des atteintes portées au lien conjugal. Ils doivent donc trouver bon que les citoyennes soient sous ce rapport, par l'éducation et la pratique, au niveau des citoyens. Du reste, qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, leurs doctrines mènent là, et si elles étaient appliquées on y arriverait. Ils le sentent si bien que les aventures connues de telle femme célèbre de ce temps, ne lui ont pas plus nui dans leur estime que les scandales de certains procès n'ont nui près de tout le parti révolutionnaire à MM. Gent et Jules Favre.

Que les penseurs qui honorent de telles femmes, et qui de tels hommes font leurs chefs, prétendent élever aux frais de l'Etat et des communes des collèges où l'on casernerait les filles pour les soustraire à Dieu, on ne devrait pas en être surpris. On l'est cependant car jusqu'ici ce comble de l'aberration ne s'était pae vu. Ceux mêmes qui acceptaient pour l'homme toutes les conséquences des doctrines matérialistes, voulaient au moins pour la femme une éducation qui la fortifiât dans le devoir, qui préservât sa pureté. Aujourd'hui ils vont de l'avent ; il leur faut, disent-ils, des femmes qui leur ressemblent en tout, qui aient reçu l'éducation de leurs lycées et vécu comme eux. Y ont-ils bien réfléchi ? En sont-ils bien sûrs ? Par exemple, l'un des meneurs de cette campagne, M. Gambetta, libre-penseur pratiquant, rêve-t-il de s'associer pour tenir les salons du palais Bourbon ou de l'Elysée une logicienne de la libre pensée ? Quoi qu'il se vante de savoir " avaler les crapauds, " nous doutons qu'il songe à se servir celui-là.

Avant de présenter au Sénat le projet de loi que la Chambre vient voter en partie, le chef de l'opportunisme et ses suivants devraient examiner la question à ce point de vue.

EUGÈNE VEUILLOT.

ROME

On écrit de Rome, 22 janvier : Le Saint-Père a été un peu indisposé ces jours derniers à la suite d'un refroidissement qu'il avait pris dans les jardins du Vatican. Léon XIII a passé en conséquence le 18 toute la journée au lit, et le lendemain il ne s'est levé que pour quelques heures. Mais hier il était déjà tout à fait remis, et il a pu recevoir les deux chanoines de Saint-Jean de Latran, qui lui ont présenté, ainsi qu'on le fait chaque année à pareil jour, les deux agneaux dont la laine doit servir pour le *pallium* des archevêques.

D'ailleurs le Souverain Pontife, malgré la fatigue qu'il éprouve quelquefois, ne se résigne que fort rarement à interrompre ou à ralentir ses innombrables travaux. Je puis à ce sujet raconter une anecdote qui prouve une fois de plus combien la vie du Pape est laborieuse et avec quelle sollicitude Léon XIII veille aux moindres détails du gouvernement de l'Eglise. Le bref qui est la confirmation du décret émané de la Congrégation des Rites pour transformer en double de première classe la fête de l'Immaculée-Conception, a été rédigé entièrement de la main même du Saint-Père.

On avait d'abord donné la commission de rédiger ce bref à un des latinistes les plus distingués de la cour de Rome : le bref fut soumis au Pape, qui trouva que ce texte n'exprimait pas exactement l'idée qui devait être contenue dans ce document : on rédigea un nouveau texte qui ne satisfit pas davantage Sa Sainteté ; alors Léon XIII dicta lui-même ce document. Le décret de la Congrégation des rites était suffisant au point de vue de la forme ; mais Léon XIII a voulu que cet honneur nouveau qui vient d'être attribué par l'Eglise à la Mère de Dieu fût confirmé par un bref du successeur de saint Pierre.

Actuellement le Pape travaille, assure-t-on, à une nouvelle Encyclique qui aurait pour but de proclamer une fois de plus la vraie doctrine chrétienne sur le mariage. Il y aurait dans ce document une opportunité très-grande, car dans plusieurs pays la question du divorce s'agite avec ardeur et il s'agit de défendre dans la famille la base même de la société.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA,
18 FEVRIER 1880.—No. 64

LES COUSINS DE NORMANDIE

Troisième Partie.

LA CATASTROPHE.

(*Suite*)

Numa était parvenu à se relever. Maître Louis courut après lui, le jeta de nouveau à terre, et tirant un bout de fine corde de la poche de ses culottes, il lui lia les pieds.

—Je suis Louis Cramoisant, dit-il. Ne me reconnais-tu pas ?

Une expression poignante, où l'effroi, la haine, la rage et la supplication se montraient tour à tour, se peignit dans la prunelle de l'homme abattu. Il s'agita désespérément. Ses lèvres muettes se crispèrent, ses narines se soulevèrent ; et l'on eût dit que le sang allait jaillir par tous les pores de ses joues. Puis, par un effort puissant de sa volonté, il ferma les paupières pour ne pas laisser voir ses angoisses, même dans les yeux et il resta immobile.

—Tu étais un jeune vagabond et un voleur. J'eus pitié de toi, ton intelligence me séduisit et je pensai que tu étais moins coupable que l'homme qui avait corrompu ta mère.

Numa ouvrit les yeux et une étrange expression de triomphe traversa ses yeux.

—Oui, je le sais, tu le fis guillotiner ce libertin, pour le punir d'avoir été ton père, ton père illégitime. La Providence est grande, et la noblesse devait expier sa puissance parfois orgueilleuse et dépravée ! Moi, je ne t'avais fait que du bien, je n'avais fait volontairement mal à qui que ce soit. Pourquoi m'as-tu pris ma fortune, ma liberté, ma santé, ma raison, Numa ? J'avais été ton bienfaiteur, ton père et ton frère ! Pourquoi m'as-tu pris ma femme, que tu as tuée par l'horrible supplice de l'infamie de sa fille ? Pourquoi as-tu fait de celle-ci un monstre d'horreur, la honte de l'humanité, souillée de plus de crimes, que l'imagination de l'homme ne peut le rêver ? Quand j'eus recouvré la raison, Numa, ma première pensée fut pour la vengeance.

Numa ouvrit les yeux et jeta à son ennemi un regard de défi.

—Je ne vais pas te tuer ; non, ce serait trop doux ! Il faut que tu vives et que tu souffres, dans ton orgueil, dans ton ambition. Il faut que, portant ton intelligence puissante dans un corps mort, tu te dises à chaque heure : Je devais devenir un dieu, et je suis un cadavre.

Numa entr'ouvrit de nouveau sa paupière et jeta sur maître Louis un coup d'œil étincelant de fureur.

—Cette sanguine qui devait me composer un masque qui me permettrait d'approcher de toi sans être reconnu, je l'ai baisée plus de mille fois. Quand je jouais le rôle de Zabi, dans la pièce de *Paul et Virginie*, le peuple me portait en triomphe, tant je mettais de perfection dans ce langage destiné à te tromper. Cette corde qui te lie, je l'ai tressée brin par brin, et j'y passais des nuits entières en songeant au tableau que j'ai maintenant sous les yeux. Et ce couteau qui doit te mutiler d'une horrible et effroyable façon...

Numa fit un bond et s'agita frénétiquement comme s'il voulait rompre ses liens.

—Oui, essaye ! Je t'ai dit que je les ai tressés, ces liens, en pensant qu'ils t'étaient destinés. Ils lieraient Hercule lui-même.

Numa ouvrit alors les yeux tout grand et lança à maître Louis un regard de défi et de triomphe en indiquant au père sa fille toujours affaissée sur le chemin.

Louis sourit tristement et se dirigea vers elle en roulant le corps de Numa dans une ornière profonde.

—Ma fille, dit le vieillard, je voulais te voir une dernière fois. Je pensais qu'il n'y avait en toi plus rien d'humain. La renommée m'avait apporté ton nom, souvent, bien souvent, et je n'ai pas besoin de te dire les épithètes que chacun y ajoutait.

—Adieu, mon père, murmura Louise, en baissant la tête plus bas encore. La renommée ne s'est pas trompée.

—Je ne sais quelle voix miséricordieuse et suppliante j'ai entendue dans mon âme, reprit le vieillard d'un ton anxieux et hésitant. Ta conduite charitable envers ce vieux prêtre au milieu de ces scènes affreuses...

Il se tut.

—Dieu sait comme moi, reprit-il, la cause de ce premier crime, qui a été suivi de tant de hontes. C'est pour sauver notre vie que tu as commis la première faute...

Il hésita encore.

La jeune femme écoutait avidement, son cœur battait et son front se relevait peu à peu.

Maître Louis reprit brusquement :

—Réponds-moi. Regarde jusqu'au fond de ton âme. Dis, peux-tu te repentir ? Ne me trompe pas ! Ne parle pas légèrement ! Je ne t'ai pas maudite jusqu'ici ! Si tu me trompes...

Louise reprit sa pose abattue, et ne répondit pas.

Un long silence régna entre le père et la fille.

Tout à coup celle-ci se leva brusquement et, se posant devant le vieillard :

—Et vous, mon père, dit-elle d'une voix brève et dure ? Vous, pourrez-vous oublier ?

Ce fut au tour du maître Louis de garder le silence.

—Pourrez-vous oublier ce que je fus ? Serez-vous assez maître de vous, de vos paroles, de vos souvenirs, de vos inquiétudes, pour que jamais rien, même dans vos regards, ne vienne me prouver que je suis toujours pour vous une créature infâme Dites-le moi, et ne me trompez pas vous non plus. Croyez-vous qu'aux yeux de Dieu, croyez-vous qu'aux yeux de mon père je puisse jamais redevenir une femme digne et fière ? Puis-je espérer qu'un jour, fût-ce le jour de ma mort, après des années de repentir, je serai aimée et estimée par mon père, comme je l'étais il y a trois ans.

Maître Louis croisa les mains et leva les yeux, comme s'il voulait interroger Dieu.

—Ma petite Louise, lui dit-il, voici le soleil qui se lève haut dans le ciel, notre place est retenue à bord d'un bateau qui part cette nuit pour l'Amérique. Notre cousin le planteur louisianais, nous attend. Dans six mois nous serons au milieu des déserts du Grand-Ouest.

—Ah ! mon père, s'écria Louise en se traînant sur ses genoux jusqu'aux pieds du vieillard et, en lui saisissant les mains, qu'elle couvrit de baisers et de larmes, mon père comme je vais souffrir ! vous ne pouvez pas savoir ce que c'est pour une créature comme moi, que le supplice de la vertu !

—Ma pauvre enfant ! s'écria maître Louis en entendant cette terrible parole, et en se baissant pour poser un baiser sur le front de la jeune femme qui recula.

—Oh ! non, pas encore, mon père ! Mais je le mériterai un jour, je vous le jure.

—Prends ce sentier, mon enfant ; je vais te rejoindre bientôt.

Louise se leva, et, comme brisée, elle se dirigea dans la direction que lui indiquait son père. Puis elle revint.

—Ne nous disait-on pas autrefois, quand j'étais jeune, mon père,— ah ! ces pensées sont devenues si obscures, que Dieu pardonne à ceux qui oublient les injures. Voulez-vous que je vous prie de pardonner ce...

Elle ne put achever, l'effort était trop douloureux, ses lèvres se crispèrent, et son regard se chargea de haine.

—Je lui ai pardonné, mon enfant. Mes idées de vengeance se sont enfuies quand j'ai vu couler les larmes de ton repentir. J'ai retrouvé ma fille ? Pourquoi me vengerai-je ?

—Ah ! merci, merci mon père !

—Va. Il faut que je retire à ce tigre une partie de sa puissance malfaisante.

Louise partit.

(*A suivre.*)

Bronces Nouvelles.

Chemin de Fer du Pacifique Canadien—1er Braun Magnifique piano à vendre.—Oct. Lemieux & Cie. Chemin de fer Intercolonial.—D. Pottinger.

CANADA

QUEBEC, 18 FEVRIER 1880

Un Lieutenant-Gouverneur grit qui voyage !

Dans la Province-sœur d'Ontario, il existe un ministère libéral qui fait les choses libéralement. Son Lieutenant-Gouverneur, M. D. A. MacDonald, voyant expirer son terme d'office, s'est mis en frais de voyager, pour noyer son chagrin, nous supposons. Vite, il fait organiser un pique-nique pour Manitoba, et douze frères et amis sont conviés à participer à la fête, sans bourse déliée. Il va sans dire que c'étaient tous de braves et honnêtes partisans de M. Mowatt, et, chose remarquable, il s'y trouvait un nommé M. Hay, qui depuis quelque temps, s'est fait l'*avocat de l'abstinence totale*.

Le voyage dura un mois, et n'eût été une circonstance imprévue, deux mois auraient à peine suffi pour satisfaire leur soif..... de tout voir dans ce Manitoba de leurs amours. Il est fort heureux encore qu'ils en soient revenus. Qu'on lise le menu des liqueurs consommées durant ce voyage et on aura une idée de ce que treize personnes peuvent boire en trente jours à la santé du *teetotaler* Hay, qui devait faire triste figure.

Bière.....	252	bouteilles
Vin.....	161	"
Brandy.....	22	"
Bitters.....	2	"
Vieux whiskey !.....	139	" !

C'est-à-dire que chacun a dû boire pendant ce mois 21 bouteilles de bière, 13 de vin, 2 de brandy, et 11 de whiskey, et pas du jeune.

Il y avait bien encore 182 bouteilles de Soda pour calmer les estomacs trop irrités. Et ils ne s'étaient munis que de six tire-bouchons. Quelle imprudence ! un tire-bouchon par deux individus !

Ce voyage a coûté tout simplement $5,456, à la Province d'Ontario, qui va payer libéralement ; une expédition au pôle nord n'aurait pas coûté davantage. Il paraît que ces voyageurs, modérément *grits* à leur départ de Toronto, sont revenus de Manitoba aussi *grits* qu'il est possible de l'être, tant les bons vins sont de nature à fortifier les opinions politiques.

Correspondance parlementaire

Ottawa, 14.

La discussion sur l'adresse en réponse au discours du trône s'est continuée vendredi soir, avec beaucoup de vigueur, et elle a donné lieu à des passes d'armes assez vives entre les champions des deux partis.

M. Mackenzie s'est montré très gai pour un homme qui ne veut pas admettre qu'il y ait eu amélioration dans la condition du pays depuis l'inauguration de la politique nationale. Nos libéraux se feraient tuer volontiers plutôt que d'avouer que le Canada n'est pas le pays le plus pauvre et le plus misérable du globe, lorsque les grits ne sont pas au pouvoir. Il n'y a pas si longtemps encore cependant que Sir Richard Cartwright prétendait que le gouvernement n'avait absolument rien à faire avec la condition matérielle du pays.

Nos rouges iront-ils jusqu'à prétendre que la Providence se plait à favoriser le pays lorsqu'ils sont au pouvoir et qu'elle les châtie dès qu'ils abandonnent les rênes de l'administration ? Ils seraient probablement tentés de le faire s'ils n'étaient retenus par la crainte d'être obligés d'avouer que cette année, du moins, la Providence leur a fait faux bond.

M. Mackenzie a prétendu, vendredi, que le Canada était dans la misère la plus complète, ce qui ne l'a pas empêché d'ajouter que, si la récolte n'eût pas été aussi abondante, le pays serait bien à plaindre. Quelque soit le plaisir qu'une période de détresse bien conditionnée pourrait procurer aux libéraux, ils sont bien forcés de s'avouer à eux-mêmes que la condition matérielle du pays s'est bien améliorée, depuis que le Canada est gouverné pas des hommes qui se croient capables de contribuer au bien-être de leurs administrés.

Pour ne citer qu'un exemple entre mille, la ville d'Ottawa offre elle-même des preuves irréfutables du retour de la prospérité. Les moulins de M. Eddy, qui depuis plusieurs années avaient cessé de fonctionner la nuit, commenceront leurs opérations vers la fin d'avril, c'est-à-dire plus tôt que d'ordinaire. Ils seront en opération jour et nuit, et emploieront environ 400 hommes. Les moulins de M. Skead doivent aussi fonctionner jour et nuit au printemps. Les moulins de M. Gilmour devront aussi employer un grand nombre d'ouvriers.

A l'heure qu'il est, il y a plus d'hommes employés dans les chantiers qu'il n'y en a eu pendant les hivers précédents. Très peu d'ouvriers manquent de travail, et la condition de la classe ouvrière ne peut que s'améliorer davantage au printemps.

M. Bunster a soulevé de nouveau son éternelle question des Chinois. Il paraît que les fils du Céleste Empire n'ont pas su trouver le chemin du cœur des hardis colons qui se sont fixés sur le littoral du Pacifique. Il nous paraît assez étrange, à nous qui ne pouvons nous expliquer en quoi les Chinois ont pu se rendre si insupportables, de voir qu'on invoque le caractère industrieux des Chinois pour les chasser du pays. Peut-être est-il nécessaire, dans l'intérêt de la race blanche, de traiter les Chinois en parias, mais l'attitude qu'on veut prendre à leur égard nous paraît si peu conforme aux principes de la charité chrétienne, que nous espérons voir le gouvernement canadien s'abstenir de prendre des mesures qui peuvent convenir à une tribu sauvage mais qui sont indignes d'un peuple civilisé.

M. Blake a fait un discours irréprochable sous le rapport de la forme : sa réputation comme orateur est assez connue pour qu'il me soit inutile de vous dire que son discours a été très bien débité. La plupart des paragraphes de l'adresse ont été discutés par l'opposition, qui cependant a eu le bon esprit de ne pas demander le vote au sujet sur les objections qu'elle a soulevées.

M. DeCosmos parle très bien. Il est très mécontent du choix de *Burrard Inlet* comme terminus du Pacifique et prétend que le tracé a été choisi à la légère. Il a fait remarquer avec beaucoup de raison qu'il était injuste de confier la construction des diverses sections du chemin de fer du Pacifique à des étrangers tandis que nous avions parmi les nôtres des hommes possédant les capitaux et l'expérience nécessaires pour mener à bonne fin toutes les entreprises que le gouvernement pourrait leur confier. M. Barnard, de la Colombie-Britannique, s'est prononcé en faveur du choix du tracé de *Burard Inlet* et a fait un excellent discours à l'appui de ses prétentions.

M. Casey ayant voulu s'apitoyer sur le sort des pauvres de Québec, et ayant cité l'*Evénement* pour prouver qu'il y avait au moins autant de détresse à Québec qu'en Irlande, M. Caron lui a prouvé qu'après tout, la misère est moins grande à Québec cette année qu'elle ne l'était l'année dernière. M. Caron a parlé en anglais, langue qu'il semble posséder à fond.

Lorsque nous entendons un de nos compatriotes s'exprimer avec facilité dans une langue qui n'est pas la sienne nous éprouvons un sentiment légitime de fierté, surtout si le discours est prononcé devant un auditoire capable de juger des difficultés qu'il nous faut surmonter pour arriver à posséder une connaissance parfaite de la langue anglaise et qui sache apprécier le mérite de nos compatriotes. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de regretter que chaque discours anglais prononcé en Chambre par un des nôtres prenne la place d'un discours français, et Dieu sait que les discours prononcés en notre langue se font de plus en plus rares.

Un dialogue entendu pendant le trajet entre Montréal et Ottawa m'a tellement amusé que je ne puis résister au désir de vous en faire part. Ce dialogue a eu lieu entre deux voyageurs dont l'un est un des nombreux aspirants à un emploi sessionnel et l'autre.....Ma foi vous verrez. Voici la scène prise sur le vif :

Premier voyageur.—Tiens, bonjour. Vous venez sans doute passer la session à Ottawa. Vous me reconnaissez je suppose ?

Second voyageur.—Ah ! oui, je me rappelle votre figure. Vous êtes messager si je ne me trompe ?

Premier voyageur [avec chaleur.] Moi, messager ? Vous vous trompez monsieur, je suis député du comté de M.....Je vous laisse à juger la tête qu'a dû faire notre voyageur et je ne vous dirai pas quel est le comté qui élit ce député que les gens prennent pour un messager.

[*Le Courrier de Montréal.*]

PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES.

Ottawa, 17 février 1880.

L'orateur prend le fauteuil à 3 heures.

M. Bolduc présente un bill pour amender l'acte relatif à l'élection des membres de la Chambre des Communs.

L'hon. M. Baby.—Bill pour amender et consolider les lois concernant le revenu intérieur.

L'hon. M. Blake demande s'il y a eu aucune correspondance d'échangée entre le gouvernement impérial et celui du Canada, ou s'il existe aucun rapport donnant le résultat de la résolution passée à la dernière session, a savoir que le gouvernement fût autorisé et employât ses premiers efforts à s'assurer la coopération du gouvernement impérial, et à obtenir de l'aide au moyen de garanties ou autrement pour construire le chemin de fer Pacifique, et si aucune correspondance ou rapport de cette nature sera bientôt déposé devant la Chambre.

Sir John dit qu'il y a eu certaines communications confidentielles faites au secrétaire d'Etat colonial à ce sujet, mais qu'il ne serait pas opportun de rendre maintenant public le résultat de cette correspondance. Il n'existe aucun rapport et jusqu'à présent le gouvernement impérial n'a fait aucune promesse d'aide.

M. MacDonnell, (Inverness), présente une motion demandant un rapport des accidents arrivés sur le chemin de fer intercolonial depuis le 1er janvier dernier.

Sir Charles Tupper dit qu'il est heureux que cette motion ait été faite parce qu'elle va permettre au gouvernement de désabuser le public d'une idée propagée opiniâtrément par l'opposition, à savoir qu'on avait fait étalage d'un faux système d'économie sur le chemin de fer intercolonial, qui avait gâté le caractère de l'administration permanente. Tel n'était pas le cas ; le chemin était administré de manière à maintenir cette voie et le matériel roulant dans les conditions les plus avantageuses possibles. Il était heureux que cette motion fût présentée, car le rapport détruirait toute impression erronée qui pouvait subsister au sujet de cette ligne.

La motion est adoptée.

Un message est alors reçu de Son Excellence recommandant un vote de $100,000 pour soulager les malheureux d'Irlande. Le message recommande aussi de nommer une commission pour assister l'orateur dans le réglement de l'économie interne de la Chambre des Communes.

La Chambre s'ajourne à quatre heures.

ECHOS D'OTTAWA

17 février.

Le sénateur MacPherson est quelque peu mieux ce soir.

Le lieut-gouverneur Wilmot est parti aujourd'hui pour le Nouveau-Brunswick.

La princesse Louise a pu sortir en voiture aujourd'hui.

Lord Grosvenor et le Dr. Balding, les hôtes de Rideau Hall depuis quelque temps, sont partis ce soir pour l'Angleterre viâ Niagara.

Sir J. A. Campbell a fait des invitations pour un diner qu'il donne jeudi soir au restaurant du Sénat.

Le gouvernement a tenu un caucus ce matin, plutôt par forme que pratique. Les anciens *whips* de la chambre ont été réélus : MM. Stevenson, Caron, Williams et Daly.

Le premier numéro du *Hansard* a paru aujourd'hui. C'est plus à bonne heure que l'année dernière.

Il a été entendu, au caucus du gouvernement, que l'acte de faillite devra être rappelé.

COURRIER POLITIQUE

La presse compte plusieurs représentants à la Chambre des communes : M. Anglin, du *Freeman*, M. Royal, du *Métis*, M. Rufus Stephenson, du *Chatham Planet*, M. Thomas White, du *Montreal Gazette*, M. Bunting, du *Mail*, M. Houde, du *Nouveau-Monde*, M. Vallée, du *Courrier du Canada*, M. Tassé, du *Canada*. On y remarque aussi plusieurs anciens journalistes : Messieurs Langevin, Macdougall, Mousseau, de Cosmos, Laurier, Desjardins, Ouimet et plusieurs autres dont les noms nous échappent. On voit que pour plusieurs le journalisme a été un acheminement en même temps qu'une préparation à la vie parlementaire.

M. James Young, député à la chambre locale d'Ontario, est en train de se mettre à la tête d'une fraction du parti libéral qui serait mécontente de l'administration Mowat. Dans tous les pays représentatifs, les libéraux excellent à se fractionner et ils ne font pas exception au milieu de nous.

La presse et la Société St.-Jean-Baptiste

On lit dans le *Canadien* :

Jamais encore on n'avait vu un aussi beau zèle de la part de toute la presse française que celui qu'elle ne cesse de déployer, depuis plus de cinq mois, en faveur de la grande démonstration nationale du 24 juin prochain. D'après un relevé que nous avons fait hier, le *Canadien* a publié, pour sa part, depuis cinq mois et demi, au-delà de quarante colonnes, bien comptées, d'articles de rédaction, communications et reproductions de journaux du Canada et des Etats-Unis, concernant spécialement la grande convention canadienne française qui doit avoir lieu le 24 juin prochain à Québec. Cette matière forme aujourd'hui environ huit mille lignes, représentant, à huit " cents " la ligne, la jolie somme de $640.00, mais qui ne coûtera pas un seul sou à la Société St.-Jean-Baptiste.

C'est peut-être là une des causes qui poussent le fameux *Pitre Beaulé* à verser des larmes amères dans les colonnes de l'*Evénement* d'hier, à propos des nombreux comptes-rendus publics dans le *Canadien* au sujet de notre prochaine fête nationale. Tant mieux pour la St.-Jean-Baptiste et tant pis pour *Ti-Pitre-à-Beaulé*.

UN VRAI JEAN-BAPTISTE.

Monseigneur de Montréal à Montpellier

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Montpellier :—L'audience donnée au clergé de Montpellier par Mgr. l'Evêque, à l'occasion du jour de l'an, empruntait, cette année, un charme de plus à la présence de Mgr. Fabre, évêque de Montréal. Nous voudrions pouvoir dire en quel langage ému et relevé M. l'archidiacre Segondy a exprimé tous les sentiments qui animent le clergé envers Mgr. notre Evêque, et avec quel à propos il a félicité ensuite le prélat étranger qui venait si sympathiquement embellir cette fête de famille. Dans sa réponse à M. le Vicaire-Général, Mgr. l'Evêque, après avoir donné à son clergé les conseils que la situation inspire à la sollicitude pastorale, s'est félicité d'avoir à nous présenter à son illustre visiteur. Sa Grandeur était visiblement heureuse de nous apprendre que, rattaché à la patrie française par son titre de Canadien, Mgr Fabre a de plus des liens sacrés d'origine avec la ville de Montpellier. Pour resserrer encore cette union du sympathique prélat avec la cité qui renferme les cendres de ses ancêtres, Mgr. l'Evêque a nommé Mgr. Fabre chanoine d'honneur de la Basilique Cathédrale de Montpellier.

Mgr de Montréal a répondu avec une simplicité pleine de charme aux paroles de Monseigneur et de l'Archidiacre. Sa Grandeur nous a vivement intéressés en nous parlant du Canada, de sa fidélité aux bonnes traditions et à l'esprit antique de la mère-patrie. Elle nous a parlé aussi du bien que les prêtres français, jetés en Amérique par la tempête de 92 y avaient opéré. Nous avons été émus surtout d'entendre dire au vénéré prélat que ses ancêtres appartenaient à la paroisse de Notre-Dame des Tables, que son bisaïeul y a été baptisé et que c'était de Montpellier que sa famille était partie en 1790 pour aller s'établir au Canada. Avec la grâce la plus aimable, Mgr Fabre nous a dit ensuite qu'il voulait honorer le Chapitre de la cathédrale, en créant à son tour, pour la première fois un chanoine d'honneur, et que son choix se portait naturellement sur Mgr l'Evêque de Montpellier.

Que nos vœux accompagnent dans son diocèse lointain l'illustre fils de la France et de Montpellier. Entre des cœurs véritablement français l'Océan lui-même, comme l'a si bien dit Mgr de Cabrières, ne saurait établir de distance.

A. C.

ATTENTAT

AUX JOURS DE LA FAMILLE IMPÉRIALE RUSSE

St.-Pétersbourg, 17 février.

Il a été fait une tentavive pour mettre à mort la famille impériale, au moyen d'une mine que l'on avait établie dans le Palais d'hiver. Cinq soldats ont été tués et 35 blessés. La mine avait été placée sous le corps-de-garde du palais d'hiver, qui est immédiatement sous la salle à diner. Par suite d'un délai accidentel, la famille impériale ne put heureusement faire son entrée dans cette salle au temps habituel. L'explosion a fait dans le plancher de la salle à diner une ouverture de dix pieds de long sur six de large.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ITALIE.

Rome, le 23 janvier 1880.

Il y a quelques jours, le Pape a été indisposé par suite des rigueurs excessives de l'hiver, et des précautions lui avaient été conseillées ; mais aujourd'hui Sa Sainteté est complétement rétablie.

Une bulle pontificale du 14 janvier, a nommé Monseigneur Vincent Vannutelli délégué apostolique et vicaire patriarcal à Constantinople. L'illustre prélat sera sacré, le 2 février, dans une chapelle de religieuses et partira le 22 du mois prochain pour Constantinople.

Le 19 de ce mois, en mémoire du trente-quatrième anniversaire de l'élection de Léon XIII à l'évêché de Pérouse, les habitants de cette ville ont tenu à exprimer à Sa Sainteté leurs respectueux hommages de dévouement, ainsi que leur filial attachement, en priant Dieu qu'il veuille bien nous conserver son auguste personne de longues années comme chef suprême de l'Eglise catholique.

—On écrit de Rome que la conclusion du concordat entre l'Allemagne et le Vatican serait imminente. Le concordat supprimerait quelques dispositions des lois Falk, auxquelles le clergé est principalement opposé.

On dit que Sa Sainteté le Pape Léon XIII doit lancer une encyclique condamnant le divorce.

La famine en Irlande

La duchesse de Marlborough vient de déclarer, dans une lettre au lord-maire de Londres, que le danger de la famine est conjuré. Il n'est plus possible que quelqu'un meurt de faim en Irlande, mais elle ajoute que le comité de secours doit dépenser plus de £30,000 par semaine, pendant six semaines encore.

***

Sir Stafford Northcote a déclaré, hier, dans la Chambre des Communes, en Angleterre, que le gouvernement allait faire une avance de £750,000 à l'Irlande.

***

La souscription irlandaise, à Québec, s'élève jusqu'aujourd'hui à $6.-201.93.

***

Le Gouvernement Fédéral se propose de voter un crédit de $100,000 pour venir en aide aux Irlandais en détresse.

Société Saint Jean Baptiste d'Ottawa

Les élections générales de la société Saint-Jean-Baptiste ont eu lieu, hier après-midi, à l'Institut Canadien-Français, et ont donné le résultat suivant :

Président, Dr F. X. Valade.
1er Vice-Président, F. R. E. Campeau.
2e " P. C. Auclair.
Sec.-Archiviste, E. Marier.
Sec. Correspondant, Alph. Benoit.
Trésorier, L. Olivier.
Conseillers—J. Tassé, M. P. ; E. E. Lauzon, J. A. Bélanger, O. Dionne, Aug. Gagnon, S. Drapeau et Léon David.
Auditeurs—N. Têtu et C. Desjardins.
Commissaire-Ordonnateur—E. Lapierre.

Il a été ensuite résolu de célébrer la prochaine fête nationale à Ottawa, dimanche, le 20 juin, par une messe solennelle (sans procession), afin de permettre à la société de se rendre en corps à Québec, pour assister à la démonstration du 24 juin ; dans ce but, le comité de régie a été chargé d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour organiser une excursion à prix réduits.

Avant de se séparer, la société a adopté une résolution exprimant sa détermination de favoriser le développement de la calonisation parmi nos compatriotes d'origine canadienne française établis dans la province d'Ontario, et d'ajouter cette œuvre à son programme pour en faire un objet spécial de ses travaux. Cette société devient donc une " société nationale et de colonisation. " Un comité a été chargé de rédiger un projet de *société de colonisation*, lequel sera discuté à une prochaine assemblée générale, car la société entend se mettre sérieusement à l'œuvre et le plus tôt possible.

(*Le Canada.*)

Nous félicitons chaleureusement nos amis d'Ottawa de leur généreux concours à l'égard de la fête du 24 juin prochain ; et de plus d'avoir mis en tête de leur programme " la colonisation. " C'est aussi une partie du nôtre.

☞ *FAITES USAGE DU VIN DE QUININE DE CAMPBELL.*

Petit bouquet de pensées

(*Suite et fin*)

50. Celui qui sait donner la patte a toujours le soin de bien rentrer les griffes.

51. Une chose bien dite paraît si naturelle à tout le monde, qu'il semble qu'on aurait pu la dire soi-même.

52. Il ne suffit pas à l'homme ambitieux d'avoir pu mordre à la grappe des honneurs, il veut atteindre jusqu'au dernier grain.

53. Il ne nous est pas permis de dire que notre bienfaiteur est borgne, qu'il boite ou qu'il est bossu.

54. Entre deux penchants contraires, tels que la pêche et la chasse, il faut savoir opter pour celui qui nous convient le mieux ; on ne saurait tenir une ligne d'une main et un fusil de l'autre.

55. Les talents sont des serviteurs qui nous secondent dans nos travaux et auxquels nous n'avons pas besoin de donner des gages.

56. Une bonne action tient lieu d'un titre de noblesse.

57. Il y a trois pensées que l'on doit conserver toujours pures : celle qui nous inspire le bien, celle que l'on destine à sa mère, et celle qui revient à Dieu.

ALBUM LITTERAIRE

OU MÉLANGES EN PROSE ET EN VERS.

(*Suite.*)

Tout est fumée.

Orateurs, versificateurs, écrivains, vous tous qui courez après la gloire, méditez ces vers d'un poète célèbre :

Tout ce fatras fut du chanvre en son temps ;
Linge il devint par l'art des tisserands,
Puis en lambeaux des pilons le pressèrent,
Il fut papier. Cent cerveaux à l'envers
De visions à l'envi le chargèrent.
Puis on le brûle : il vole dans les airs,
Il est fumée aussi bien que la gloire.
De nos travaux, voilà quelle est l'histoire :
Tout est fumée, et tout nous fait sentir
Ce grand *néant* qui doit nous engloutir.

[VOLTAIRE.]

LE PUBLIC ET L'OPINION.

Un homme passe devant une caverne obscure et profonde ; par hasard ou par dessein, il pousse un cri, et la caverne le rend au dehors avec un retentissement horrible. Cette caverne, c'est le public ; ce retentissement, c'est son opinion, et cet homme qui cri en passant, c'est un fou ou un méchant, c'est l'Erreur ou la Calomnie.

(SERVAN.)

☞ *FAITES USAGE DU VIN DE QUININE DE CAMPBELL.*

NOUVELLES

CERCLE CATHOLIQUE.—Séance ce soir à 8 heures. M. Victor Livernois, avocat, entretiendra les membres de ses souvenirs de voyage et impressions sur les Cercles Catholiques français.

UNION COMMERCIALE.—Les membres sont priés de se rappeller que l'élection des officiers a lieu ce soir à 8 heures précises.

ST.-SAUVEUR.—M. P. Lamontagne a été chargé de poser des numéros aux résidences de cette paroisse.

NOUVELLE BRIGADE DU FEU.—Une compagnie nouvelle de pompiers vient d'être formée à St.-Sauveur.

TENTATIVE DE VOL.—Dans la nuit de lundi à hier matin, des voleurs ont pénétré dans les bureaux de l'*Evénement* en enlevant la serrure de la porte d'entrée, et ont mis tout sans dessus dessous. Ils ont fait des efforts désespérés pour ouvrir le coffre-fort dont ils ont cassé la poignée et brisé la serrure, mais sans pouvoir l'ouvrir.

Le bénéfice de cette visite nocturne s'est borné à quelques sous qui ne passent plus.

MORS AUX DENTS.—Les chevaux attelés à un des chars urbains de la rue St.-Joseph ont pris l'épouvante, hier, près de la rue St.-James, et se sont précipités dans la direction du marché Champlain. Arrivé au terminus de la voie, le char a versé et a été plus ou moins endommagé. Heureusement il ne contenait aucun passager ; quant au conducteur il ne s'est fait aucun mal.

—M. Rivard a été réélu par acclamation maire de Montréal.

ECHO DE MONTRÉAL, 17 février.—Les actionnaires de la Banque Ville Marie ont passé la résolution formelle aujourd'hui de liquider les affaires de la banque.

—Ayant appris que le duel allait être interdit en Belgique, un aubergiste de la petite République d'Andorre a redigé la circulaire suivante :

" Les personnes qui auraient une affaire d'honneur sont priées de venir se battre dans le jardin de ma maison. Le terrain est excellent, sol plat et pas du tout glissant. Les chambres sont très confortables, et un blessé pourra y passer fort agréablement un ou deux mois, suivant la gravité du coup qu'il aura reçu.

" Nourriture bonne et abondante. Prix modérés.

" A parti du 1er février prochain, mon établissement aura pour enseigne : *A la botte secrète.*

" Qu'on se le dise. "

LES RHUMES DE CERVEAU.—Nous constatons depuis quelque temps, l'existence de l'élément catharral, qui se fait connaître par une disposition toute particulière de l'économie à prendre ce que nous appelons " les rhumes " tel que les rhumes du cerveau, (coryza), bronchites, etc.

Nous offrons au public un remède efficace pour l'une de ces maladies. Ce remède, très-facile à employer, d'un arôme des plus agréables, est sous la forme d'une poudre blanche, et porte le nom de CORYZINE PION ; et s'emploie comme son nom l'indique pour guérir le coryza.

Nous avons reçu de toutes parts des félicitations empressées, et l'ordre d'envoi nouveau par des personnes qui l'ont déjà employée. Ces personnes nous ont fait remarquer que, même pour les catharres chroniques de la muqueuse nasale et poste nasale, son efficacité est incontestable, d'autant plus que son emploi journalier et son prix modique la met à la portée de tout le monde ; et nous présageons qu'à l'avenir quelques boites de Coryzine Pion seront indispensables dans toutes les familles.

Il est bon de remarquer que le catharre chronique du nez ou rhume chronique du cerveau, est entretenu par de petits ulcères, qui, laissés à eux-mêmes, viennent tôt ou tard à causer une maladie grave s'ils sont laissés sans traitement.

Encore une fois, la Coryzine Pion est le remède efficace, pourvu que son emploi soit continué pendant quelque temps.

Nous profitons des circonstances pour faire remarquer à nos lecteurs que nous avons été nommés agents pour la Coryzine Pion, les Pilules Hépathiques et l'Onguent Valpeau. Tous ces remèdes sont préparés et vendus par un médecin d'une longue expérience pratique.

Voir l'annonce sur la troisième page de notre journal.

Les bons Hôtels

Un hôte rempli de confort pour les voyageurs est de la plus grande importance pour les personnes qui ont à voyager dans les alentours de leur pays, par affaire ou pour s'amuser. " Savoir où aller " voilà ce que tout homme a besoin de connaître quand il laisse sa maison. Le Grand Union Hotel, en face du Grand Central Dépot, dans la cité de New-York, est un lieu de retrait très-